

ECOLE PRIMAIRE DE CREYS MEPIEU- ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

CONSEIL D'ECOLE N°1

Mardi 6 NOVEMBRE 2023 (18h-19h30)

Présents au conseil d'école :

Municipalité : M CHENEVAL Ludovic (adjoint chargé des affaires scolaires), Mme Lhérisson Christel

Enseignants : Mmes JOUSSELIN, SALMON, PAGET, BOUVERET, ABDAOUI, FILLON, MATHIEU et M BENABENT (directeur)

Représentants des parents d'élèves : Mmes RUIS, TROUILLOUD, LOUARD, LARUE, LEDUC, VACHER, MAGADOUX

I. Présentation du conseil d'école

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 30 octobre par correspondance et la participation a été 42.48 % (36% l'année dernière)

La composition et les attributions du conseil d'école sont rappelés (articles D411.1 et D411.2 du Code de l'éducation).

II. Bilan de la rentrée 2023

A ce jour, l'école de Creys Mépieu compte 154 élèves répartis en 7 classes, soit une moyenne de 22 élèves par classe.

- 1 classe de PS-MS qui compte 21 élèves (Mme Bouveret)
- 1 classe de PS-MS qui compte 22 élèves (Mme Jouselin/ Mme Fillon)
- 1 classe de GS qui compte 19 élèves (Mme Salmon).
- 1 classe de CP qui compte 19 élèves (Mme Mathieu)
- 1 classe de CE1-CE2 qui compte 24 élèves (Mme Paget))
- 1 classe de CM1 qui compte 25 élèves (Mme Abdaoui)
- 1 classe de CM2 qui compte 24 élèves (M Bénabent/ Mme Fillon)

L'équipe enseignante reste stable. Cette année une ouverture de classe a eu lieu pour un an. Mmes Mathieu et Fillon ont intégré l'équipe cette année.

L'équipe d'ATSEM n'a pas changé et quatre AESH, mesdames Di Santo Fabienne, Gourdon Charlène, Guillaume Gwendolyn et Lutterbach Rachel interviennent auprès de cinq élèves de l'école.

La rentrée de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions.

III. La sécurité à l'école

L'école organise un filtrage systématique aux entrées de maternelle et d'élémentaire. Un adulte est toujours présent à chaque entrée et M Bénabent est présent devant l'école pour l'arrivée des cars scolaires. Avant chaque rentrée en classe, les portails sont fermés et les portes d'accès aux bâtiments scolaires aussi. Il est demandé à chacun d'éviter les attroupements devant l'école pour des raisons de santé et de sécurité et de signaler tout ce qui paraît suspect. Les familles sont invitées à respecter scrupuleusement les horaires.

Un exercice d'évacuation-incendie a eu lieu le jeudi 9 octobre dans le bâtiment élémentaire et dans le bâtiment maternel. Les bilans sont positifs, les consignes ont été bien respectées. Un compte rendu a été fait dans les registres de sécurité et seul un souci de volume de sonnerie à l'école élémentaire a été noté. La mairie a été informée.

Un exercice attentat-intrusion a été organisé le 17 octobre. Cet exercice est préparé en amont dans le cadre d'un conseil des maitres. Les enseignants préparent leur classe à cet exercice en adaptant leur discours à l'âge des élèves.

Les élèves et les enseignants (es) se sont confinés rapidement mais malheureusement sans respecter les consignes de silence. Il a été noté que notre lieu de confinement habituel est désormais trop petit et lors d'un prochain exercice nous essaierons un nouveau protocole à savoir on se confine dans nos classes sauf la classe de M Bénabent qui rejoindra le lieu habituel.

Un compte rendu a été établi par le directeur.

IV. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est modifié avec l'intégration d'un paragraphe concernant le harcèlement avec le programme pHARe. Il sera mis en ligne sur le site de la commune où les parents pourront en prendre connaissance.

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Le règlement est adopté à l'unanimité.

V. Projets des classes

Un projet courseton a été mis en place et les enfants ont couru le 9 octobre en présence de nombreux parents.

Les classes de Mmes Paget et Abdaoui ainsi que celle de M Bénabent ont participé à 3 séances de biathlon (orientation et tir à la carabine laser), la dernière séance a eu lieu dans le nouveau gymnase, un espace magnifique.

Les cycles natation pour les classes de Mmes Mathieu et Paget sont reconduits. Ils auront lieu du 29/04 au 03/06 à la piscine intercommunale de Morestel à hauteur de 2 séances par semaine.

Le projet musique est reconduit pour les 4 classes élémentaires (du 03/04 au 21/06). Les enfants travailleront sur les chansons à travers l'histoire avec des musiciens intervenants de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Les classes de maternelle auront un moment musical le 11 décembre.

La classe de CM2 est dans son projet classe de neige. Elle doit avoir lieu du 29 janvier au 9 février. Le dossier est en cours d'instruction.

Projet d'école avec la bibliothèque : « Millefeuilles de contes autour de l'arbre » : sortie nature aux étangs et écriture d'un conte avec une artiste conteuse.

Les classes de maternelles réalisent des matinées jeux avec les parents : prochaine matinée le 19 décembre : mathématiques et langages.

Les traditionnelles sorties de Noël devraient avoir lieu. Une réunion avec le sou des écoles est organisée prochainement.

L'équipe enseignante tient à remercier l'association des parents d'élèves (le sou des écoles) pour son implication qui permet le financement de nombreuses activités, la communauté de communes pour le financement des transports pour la piscine et l'intervention des musiciens et la mairie pour sa participation à la classe de neige à hauteur de 40 %.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) ont commencé début septembre et ont lieu les lundi, mardi ou jeudi après la classe. Elles ont pour but de donner un coup de pouce à des enfants qui rencontrent de petites difficultés.

Les élèves de CP, CE1 et CM1 ont été évalués en français et en mathématique en début d'année. Les parents ont été ensuite invités pour analyser les résultats de leur enfant. Les résultats vont être analysés en équipe. Ils permettent de repérer les difficultés dans certains domaines et de voir quels élèves pourraient avoir besoin d'adaptations pédagogiques.

VI. Travaux, équipement

Le pôle élémentaire est terminé et la salle de sport est terminée.

VII. Compte rendu financier de la Coopérative scolaire

La coopérative scolaire à plusieurs sources de financement :

- Subvention de la mairie de Creys Mépieu
- Cotisation facultative des familles (5 euros ou 8 euros)
- Actions de l'école (photographies des classes...)

Cet argent sert à l'achat du papier pour la photocopieuse, à l'achat de petits matériels.

Il sert aussi pour la mise en œuvre des projets et sorties.

VIII. Questions rapportées par les représentants des parents d'élèves

Pas de questions.

Fin de la séance 19h30

Pour toute question ou information auprès des parents d'élèves, vous pouvez les contacter par le site de la mairie de Creys Mepieu : [enfance / Ecole / Jeunesse - Commune de Creys Mepieu \(creys-mepieu.com\)](http://enfance/cole/jeunesse-commune-de-creys-mepieu.com)